

Décision de nomination

LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

LE PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n° 8 de l'Inserm dans sa séance du 14 au 16 mai 2014;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 26 et 27 juin 2014;

Vu la décision n° 2015-46 portant création de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1198 et nommant Monsieur Jean-Michel VERDIER directeur ;

Vu la décision n°2019-95 mettant fin au mandat de directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1198 de Monsieur Jean-Michel VERDIER ;

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n° 2014-1038 du 11 septembre 2014 portant création de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération de l'assemblée constitutive provisoire en date du 1er octobre 2014 portant adoption des statuts de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération n° 2015-01-06-01 du conseil d'administration de l'Université de Montpellier en date du 6 janvier 2015 désignant Monsieur Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération n° 2018-11-05-04 de la Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université de Montpellier en date du 5 novembre 2018 et la décision n°2018-726-UM ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'École Pratique des Hautes Études dans sa séance du 9 décembre 2015 à la création de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École pratique des hautes études dans sa séance du 17 décembre 2015 approuvant la création de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Vu la décision du Président de l'École Pratique des Hautes Études du 5 novembre 2018 portant nomination de Monsieur Tanguy MAURICE à la direction par intérim de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Décision de nomination

Décident :

Article 1 : Monsieur Tangui MAURICE est nommé directeur par intérim de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1198 « Mécanismes Moléculaires dans les Démences Neurodégénératives (MMDN) » jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Le Président de
l'Université de Montpellier



Philippe AUGÉ

LE PRESIDENT DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Le Président de l'EPHE



Jean-Michel VERDIER

